

Enquête sur l'investissement local

Quel rôle pour les Travaux Publics dans la relance en 2021-2022 ?

Juillet 2021



Sommaire

I. Un investissement local attendu en hausse en 2021 et stable en 2022	4
■ 2021, un rebond de l'investissement et des Travaux Publics après la chute provoquée par la crise sanitaire	4
Encadré 1 • Les répercussions de la crise sanitaire pour les collectivités et le secteur des Travaux Publics	6
■ 2022, un niveau qui pourrait se stabiliser pour les dépenses d'investissement et de Travaux Publics	7
■ Des projets prioritaires de Travaux Publics retardés mais maintenus	10
Encadré 2 • Les dépenses de Travaux Publics des collectivités locales en 2020 : une baisse de début de mandat fortement accentuée par la crise	11
2. Après le rebond, comment aller vers une reprise durable de l'investissement en infrastructures ?	12
■ Des projets de Travaux Publics prioritairement tournés vers la voirie et la transition écologique	12
■ Financement : un emprunt en voie de « verdissement »	13
Encadré 3 • Le poids des emprunts dans le financement : une disparité très marquée selon la taille des collectivités locales	13
Encadré 4 • Les prêts verts, outil de financement d'investissements durables	15
■ Des collectivités locales qui se saisissent des aides exceptionnelles du plan de relance	16
Encadré 5 • Plan de relance : quelles opportunités pour le secteur des Travaux Publics ?	17
Encadré 6 • À quels projets bénéficie la DSIL exceptionnelle ? Analyse des engagements 2020	18
Encadré 7 • Les subventions d'investissement des départements et régions, un soutien non négligeable aux projets du bloc communal	19
Encadré 8 • Guide FNTP : quels financements du Plan de relance pour les territoires ?	20
ANNEXE 1 Méthodologie	21
ANNEXE 2 Pour aller plus loin	22

Édito

Investir au service des citoyens est une raison d'être pour les collectivités locales. Près des deux tiers de l'investissement public passent par elles et, dans ce domaine, leur rôle n'est plus à démontrer : elles sont déterminantes pour le dynamisme et la transformation des territoires.

Leur action est essentielle dans le développement, la modernisation et l'entretien d'infrastructures capables de donner une impulsion économique forte en accompagnant les territoires sur le chemin d'un monde bas carbone. Face à des fractures sociales et territoriales croissantes, les réseaux (mobilité, eau, énergie, numérique ...) forment les liens indéfectibles sur lesquels il faut pouvoir compter pour assurer la cohésion des territoires.

C'est la raison pour laquelle la Fédération Nationale des Travaux Publics et La Banque Postale publient, en partenariat, une enquête sur les perspectives d'investissement des collectivités et sur leurs projets en matière d'infrastructures pour les prochaines années. Elle est le résultat de l'analyse de questionnaires adressés aux acteurs locaux, que nous remercions vivement pour leur participation.

En dépit d'un contexte difficile, il ressort que les collectivités locales seront au rendez-vous de la relance en 2021. La crise sanitaire ne remet pas en cause leurs projets prioritaires qui ont été le plus souvent décalés dans le temps en raison de cette situation exceptionnelle. En revanche, même si l'investissement pourrait ensuite se stabiliser, l'année 2022 demeure plus incertaine. Pour éviter que la dynamique ne s'essouffle, les collectivités locales ont besoin de garanties de l'État vis-à-vis de leurs ressources mais également de marges de manœuvre sur leurs dépenses. Il s'agit ainsi d'inscrire dans la durée une relance qui est désormais vitale pour les territoires et leurs habitants.

Les collectivités, quels que soient leur niveau et leur strate démographique, sont nombreuses à être éligibles aux aides mises en place dans le cadre du plan de relance. Par ailleurs, une proportion non négligeable souhaite recourir à des financements verts, signe de leur volonté d'agir de manière responsable pour leur territoire. Donnons aux collectivités les moyens de leurs ambitions pour investir, notamment au service la transformation écologique de leur territoire.

Ce mouvement pour des infrastructures et des financements orientés vers la transition écologique doit être encouragé par tous et nous travaillons ensemble pour qu'il s'accroisse encore dans les prochaines années. En tout état de cause, La Banque Postale et les entreprises de Travaux Publics, seront aux côtés des collectivités. Leurs réalisations très diverses nécessiteront l'expertise et l'engagement de chacun, face à la situation d'incertitudes que nous traversons. C'est ensemble que nous pourrons construire un futur désirable pour les territoires.

Bruno CAVAGNÉ

Président de la Fédération
Nationale des Travaux Publics

Serge BAYARD

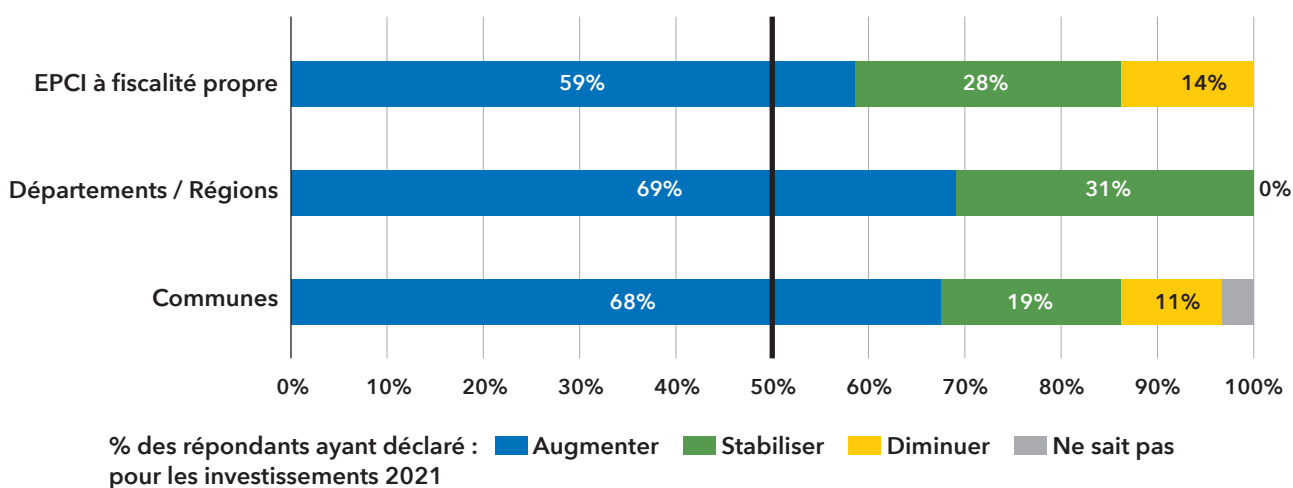
Directeur des Entreprises et du Développement
des Territoires de La Banque Postale

I. Un investissement local attendu en hausse en 2021 et stable en 2022

■ 2021, un rebond de l'investissement et des Travaux Publics après la chute provoquée par la crise sanitaire

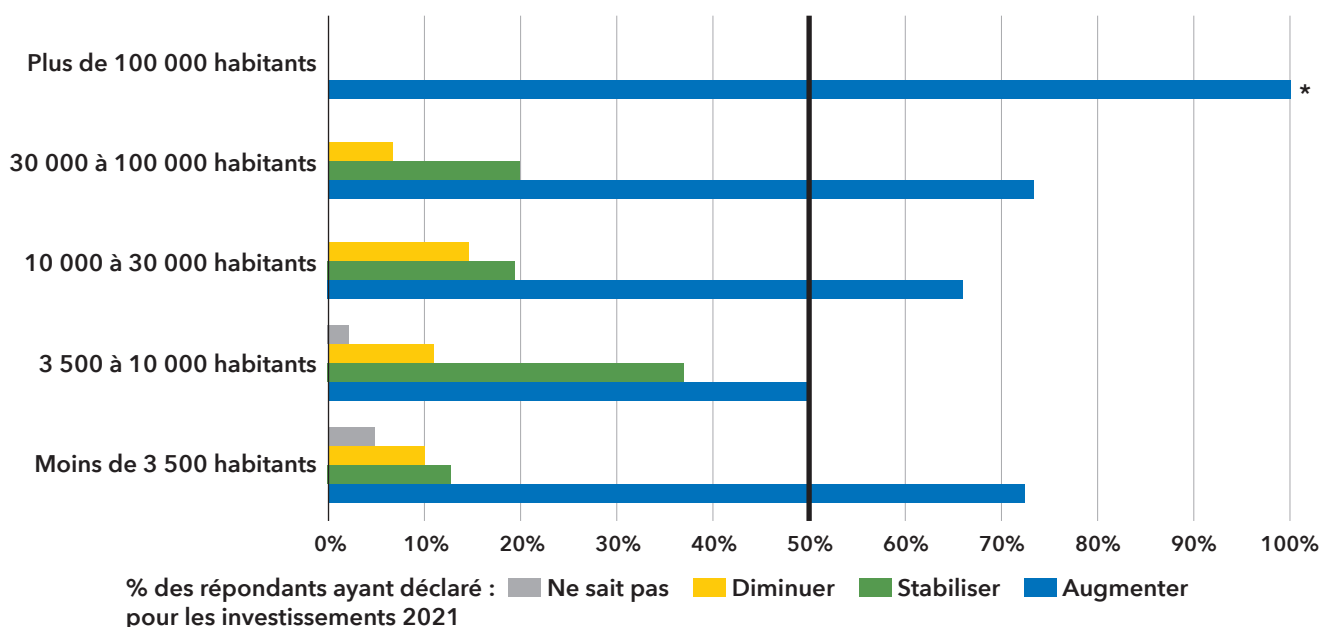
Pour 2021, 67 % des répondants à notre questionnaire ont indiqué vouloir augmenter leurs dépenses d'investissement. Ce constat à la hausse s'observe pour tous les niveaux de collectivités avec un maximum à 69 % pour les départements et régions et un minimum à 59 % pour les EPCI à fiscalité propre. Que l'on regarde par niveau de collectivités, par taille démographique de communes ou par région d'appartenance, à chaque fois au moins la moitié des répondants déclare augmenter leurs investissements en 2021.

Des investissements attendus en hausse en 2021 pour plus de la moitié des répondants quel que soit le niveau de collectivités



© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Des investissements attendus en hausse en 2021 pour plus de la moitié des répondants quelle que soit la taille de la commune

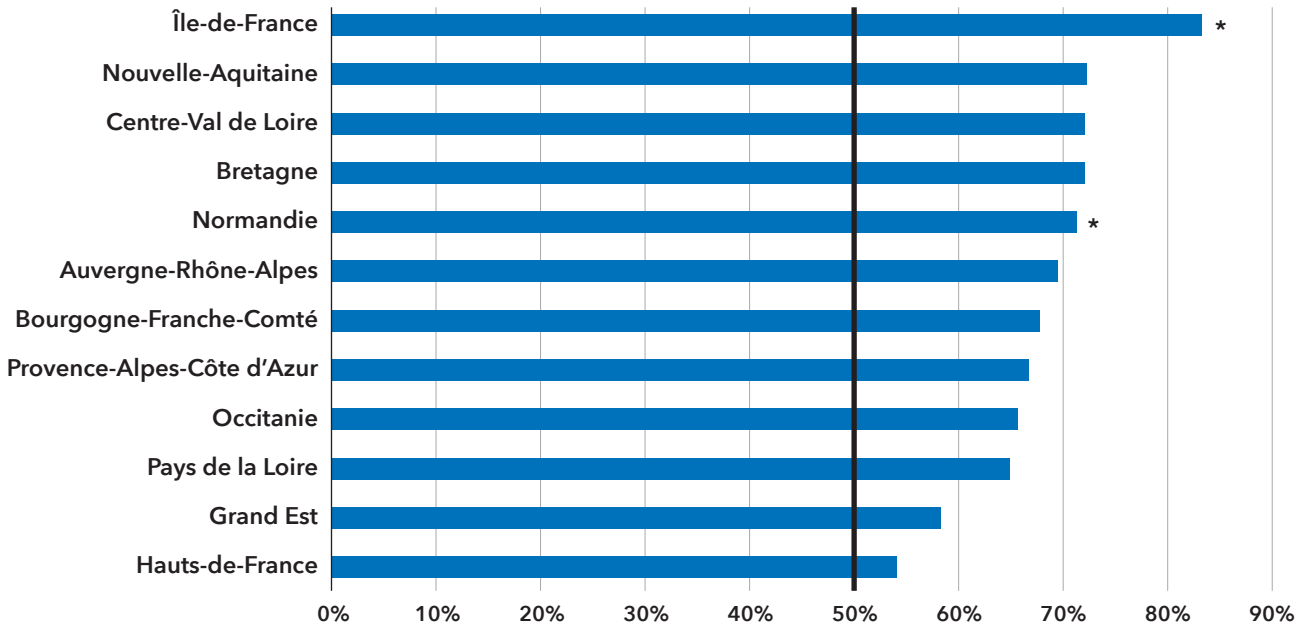


* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Des investissements attendus en hausse en 2021 pour plus de la moitié des répondants quelle que soit la région

% des répondants ayant déclaré augmenter leurs investissements en 2021 selon leur région d'appartenance

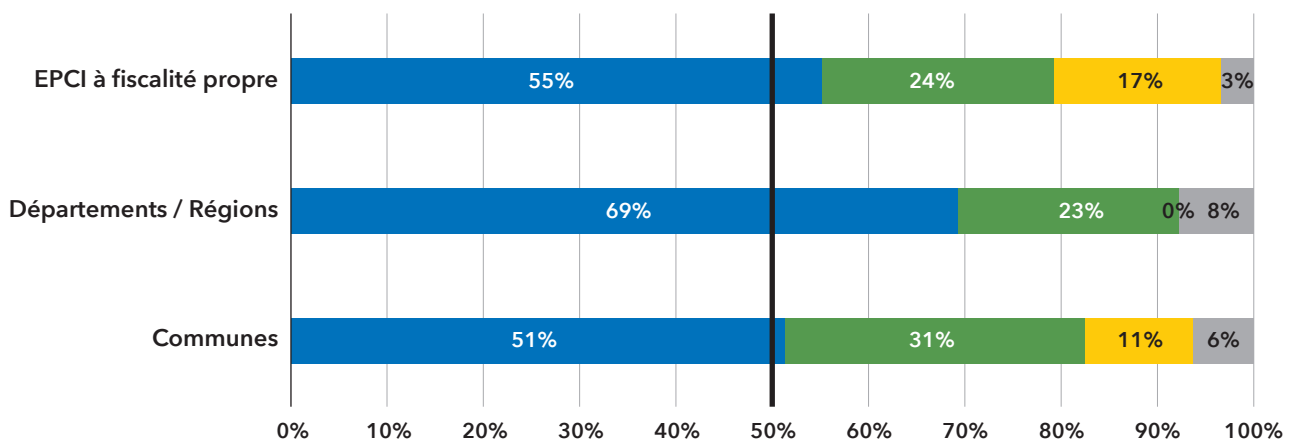


* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Du côté des seules dépenses de Travaux Publics, la tendance à la hausse est un peu moins marquée (53 % des répondants). Ce sont les collectivités locales les plus grandes, les départements et régions, les EPCI et les communes de plus de 30 000 habitants, qui déclarent dans les proportions les plus importantes vouloir augmenter leurs dépenses en matière de Travaux Publics en 2021. De même, ce sont les collectivités au sein des régions les plus peuplées qui semblent les plus enclines à investir dans les Travaux Publics en 2021.

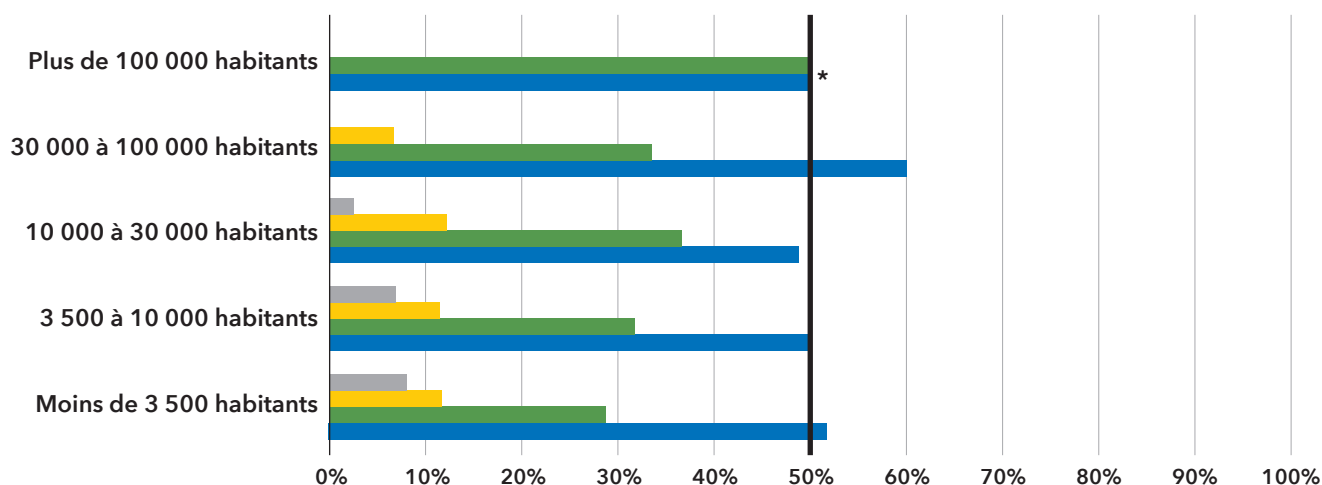
Des Travaux Publics majoritairement en hausse en 2021 surtout pour les départements et régions



% des répondants ayant déclaré : ■ Augmenter ■ Stabiliser ■ Diminuer ■ Ne sait pas pour les dépenses de Travaux Publics en 2021

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Pour les communes, une hausse nette des dépenses de Travaux Publics surtout pour la strate des 30 000 - 100 000 habitants



% des répondants ayant déclaré :
 pour les dépenses de Travaux Publics en 2021

■ Ne sait pas

■ Diminuer

■ Stabiliser

■ Augmenter

* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Encadré I

Les répercussions de la crise sanitaire pour les collectivités et le secteur des Travaux Publics

La crise sanitaire survenue début 2020 a entraîné une grave crise économique qui dure encore, plus d'un an après son démarrage.

L'impact a notamment été important sur les collectivités locales : baisses de recettes fiscales (- 1,1 %) et tarifaires (- 12,9 %), dépenses sanitaires en hausse, incertitudes sur l'avenir et donc beaucoup d'attente. Les derniers chiffres issus des balances comptables 2020 des collectivités locales et des EPCI à fiscalité propre font état d'un **recul de l'épargne brute de 10,6 % en moyenne**, soit une perte de 4,1 milliards d'euros par rapport au niveau 2019. **Des mesures de soutien mises en place par l'État ont permis d'atténuer les effets de la crise** : avances de trésorerie, garantie de recettes fiscales et domaniales, avances remboursables sur les droits de mutation ou pour les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), suspension des contrats de Cahors, abondement de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ou encore création d'un compte annexe Covid-19. La loi de finances rectificative n°1 pour 2021 devrait venir compléter cet éventail d'aides. Un dispositif de compensation serait institué au profit du bloc communal pour certains de leurs services publics industriels et commerciaux (SPIC) et de leurs services publics administratifs (SPA) gérés en régie et confrontés à une perte de recettes et à un certain niveau de diminution de leur épargne brute en raison de l'épidémie de Covid-19¹.

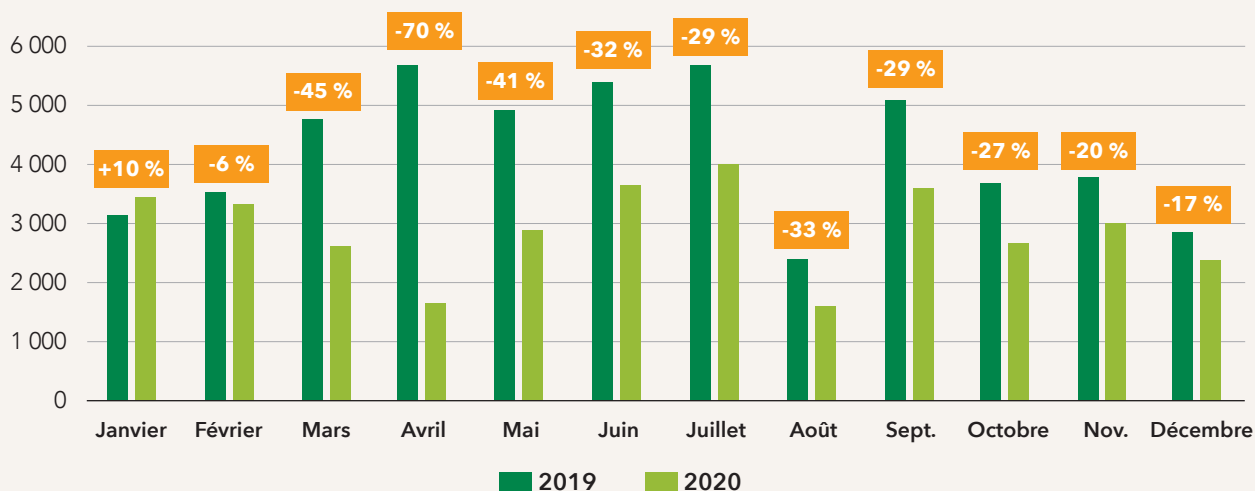
La baisse des dépenses d'investissement, traditionnellement attendue en début de mandat municipal, a été particulièrement forte : - 7,5 % sur l'ensemble des dépenses hors dette, mais - 13 % pour les seules dépenses d'équipement. Les subventions versées (notamment les subventions des régions via leur participation au fonds de solidarité nationale) sont quant à elles en forte hausse (+ 15,4 %).

Les confinements et l'arrêt de la commande publique ont également fortement **impacté le secteur des Travaux Publics**. En 2020, le nombre d'appels d'offres a diminué de 31 % par rapport à 2019 et le chiffre d'affaires de la profession est en baisse historique de 12,5 %.

¹ Cf. le DOB en instantané de juillet 2021 à paraître, La Banque Postale

Encadré I

Nombre d'appels d'offres remis par mois dans les Travaux Publics

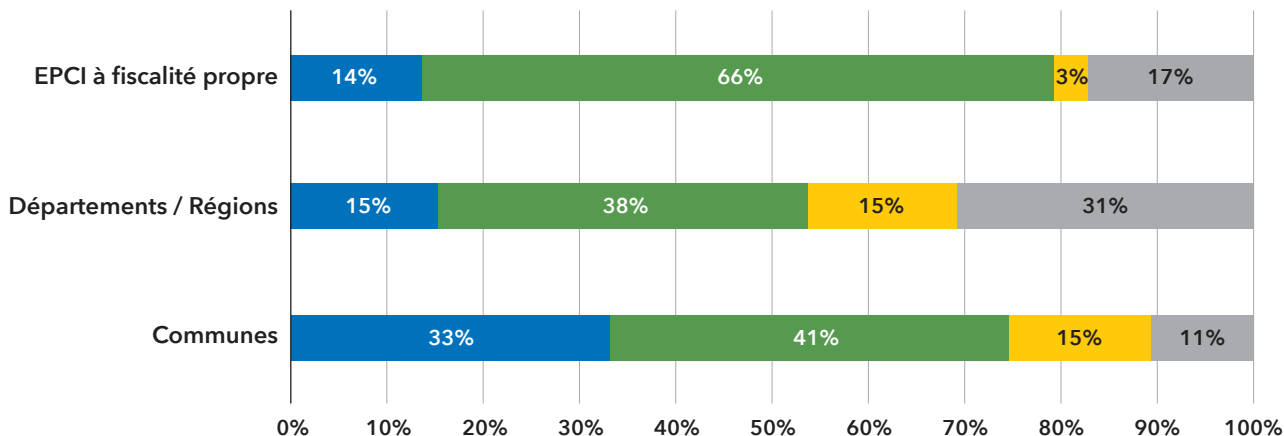


■ 2022, un niveau qui pourrait se stabiliser pour les dépenses d'investissement et de Travaux Publics

Pour 2022, les réponses concernant les dépenses d'investissement tendent nettement vers une stabilisation, même si un tiers des communes envisage encore une augmentation, prenant ainsi le relais des plus grosses collectivités. Cependant compte tenu d'un nombre plus important de « ne sait pas », la tendance est plus incertaine, notamment pour les départements et les régions qui entrent dans une période électorale. Pour les plus petites communes la période apparaît également très incertaine avec une proportion de « ne sait pas » de 16 % pour celles de moins de 3 500 habitants. En termes de répartition géographique, la réponse « se stabiliser » l'emporte dans quasiment toutes les régions.

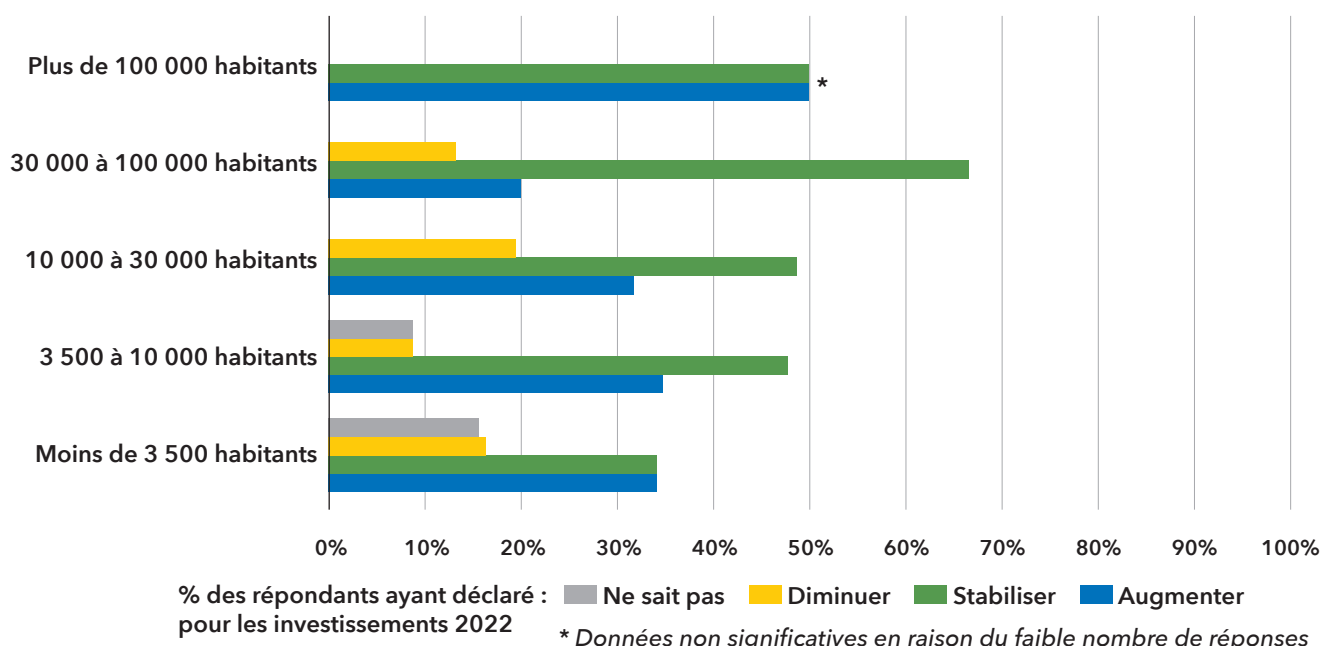
Alors que le plan de relance ne laissait pas présager un effet rebond immédiat mais plutôt sur le moyen terme, les collectivités semblent ainsi douter que la dynamique de reprise perdure en 2022. Les efforts sur la territorialisation de la relance devront donc se poursuivre.

Une stabilité des investissements plébiscitée pour 2022 et une hausse pour encore un tiers des communes



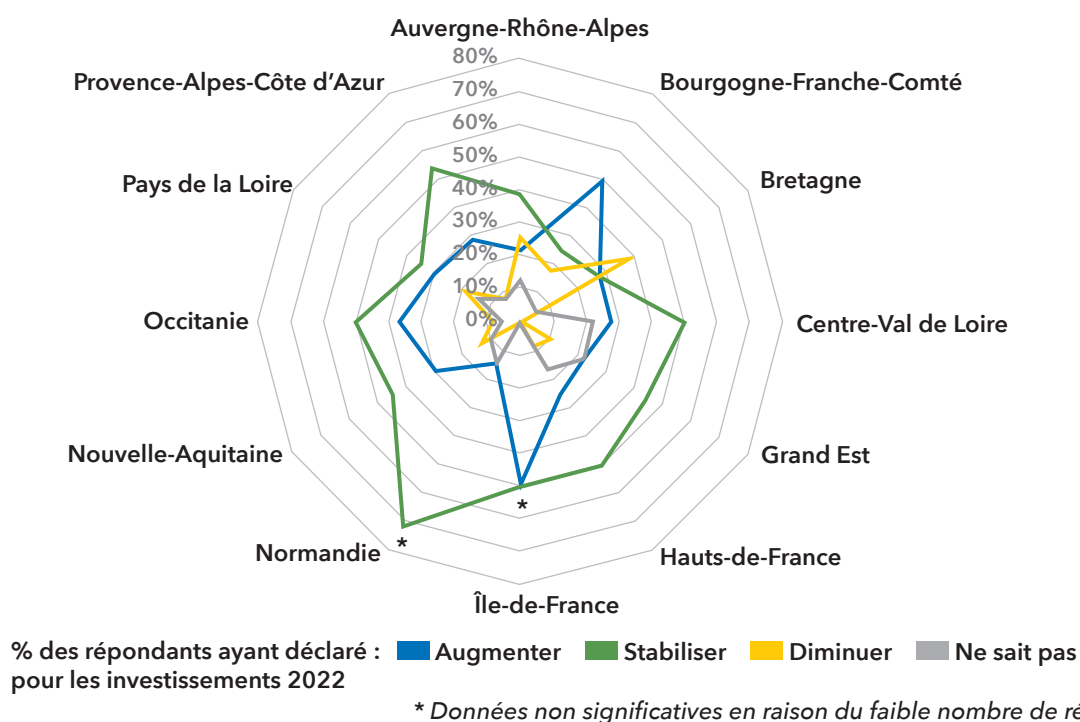
% des répondants ayant déclaré : ■ Augmenter ■ Stabiliser ■ Diminuer ■ Ne sait pas pour les investissements en 2022

Une forte incertitude observée sur les investissements en 2022 pour les plus petites strates de communes



© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Une stabilité des investissements en 2022 observée dans quasiment toutes les régions

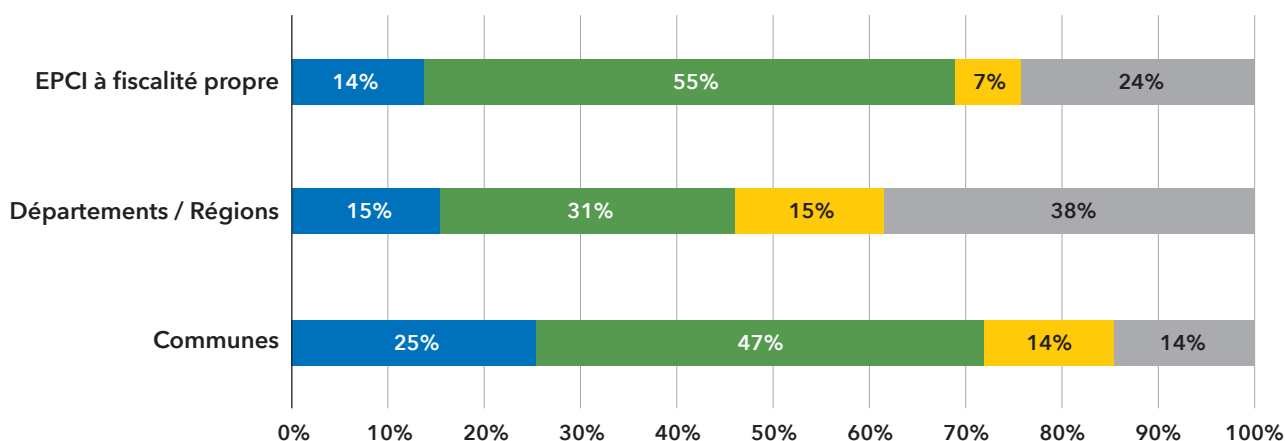


© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Le constat pour les dépenses de Travaux Publics en 2022 est le même, avec une part d'incertitude encore plus marquée. 47 % des répondants déclarent stabiliser leurs dépenses de TP, avec une proportion très nette pour les EPCI (55 %), mais 16 % se montrent indécis, taux qui monte même jusqu'à 38 % pour les départements et régions. Par région, les disparités s'amenuisent, la réponse « stabiliser » étant la plus observée.

La proportion de « ne sait pas » pour les départements et les régions s'explique par le contexte électoral au moment du questionnaire : les équipes en place ne sachant pas si elles seront reconduites, il est difficile pour elles de se projeter. En revanche pour le bloc communal, cette proportion, d'autant plus importante pour les Travaux Publics que pour l'ensemble des investissements, est révélatrice d'un début de mandat incertain. Les collectivités locales n'ont pas encore totalement défini la nature de leurs projets d'investissement et l'on peut supposer que leur plan pluriannuel d'investissement (PPI) est en cours d'élaboration. Par ailleurs, la réforme fiscale et le questionnement sur la reconduction des contrats de Cahors rendent le financement de leurs projets plus complexe.

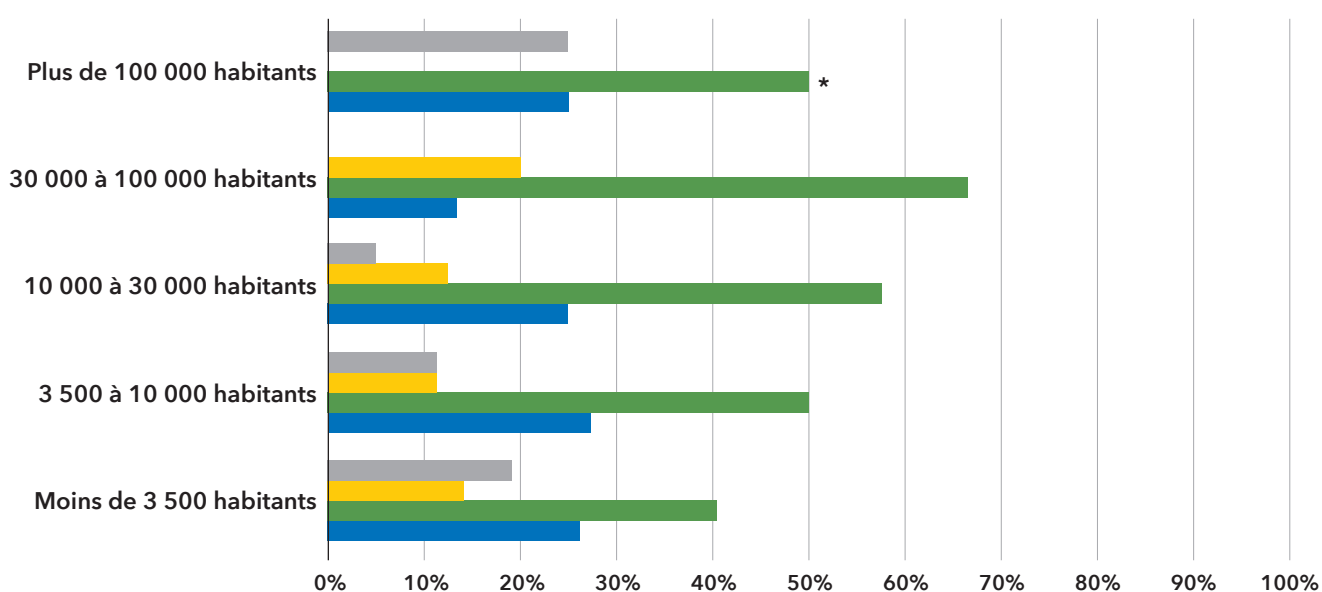
Une stabilité attendue des Travaux Publics en 2022 comme pour l'ensemble des investissements mais une forte incertitude des départements et régions en raison du contexte électoral



% des répondants ayant déclaré : ■ Augmenter ■ Stabiliser ■ Diminuer ■ Ne sait pas pour les dépenses de Travaux Publics en 2022

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

En 2022, une nette stabilité des dépenses de Travaux Publics pour les plus grandes strates de communes



% des répondants ayant déclaré : ■ Ne sait pas ■ Diminuer ■ Stabiliser ■ Augmenter pour les dépenses de Travaux Publics en 2022

* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

■ Des projets prioritaires de Travaux Publics retardés mais maintenus

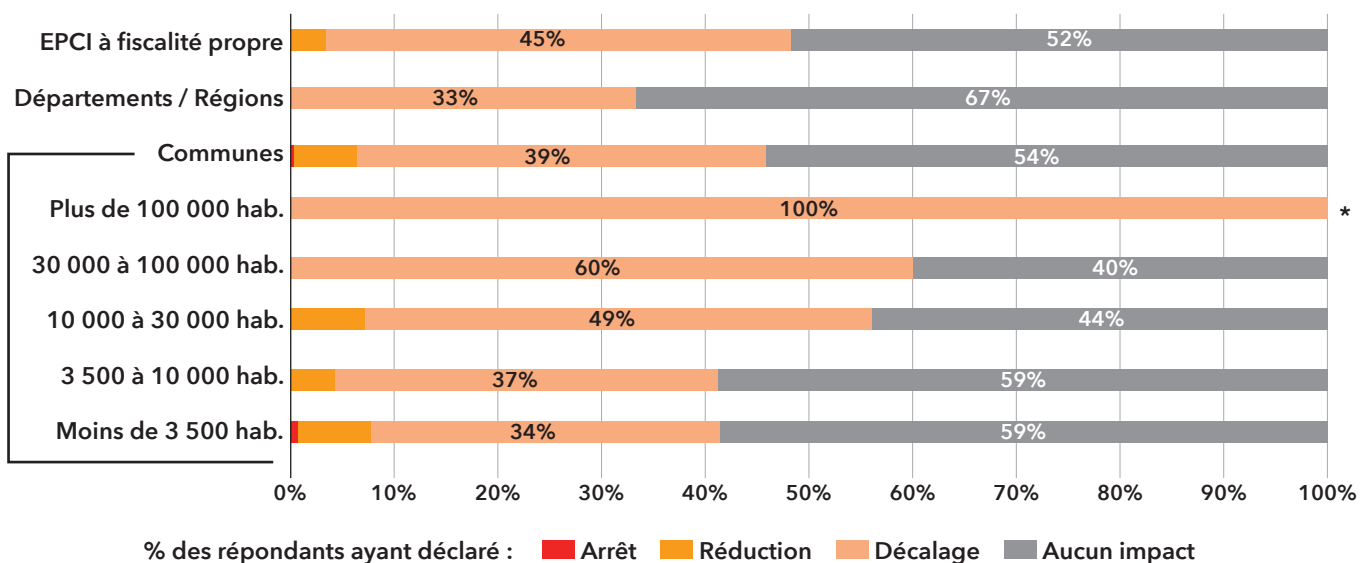
Les projets prioritaires en matière de Travaux Publics ont été retardés mais ne sont globalement pas remis en cause. L'année 2020 a enregistré une forte baisse en raison à la fois de la crise sanitaire et du renouvellement des mandats municipaux. Si 2021 devrait être, comme le laissent supposer les réponses à notre enquête, une année de forte hausse des investissements, les interrogations portent surtout sur l'exercice 2022.

Plus de la moitié des répondants déclare que la crise n'a pas eu d'impact sur leurs projets prioritaires (54 %) et 40 % qu'ils ont été décalés. Les 6 % restants concernent une réduction des projets mais aucun ou presque n'ont été annulés. Les collectivités locales sont donc bien au rendez-vous de la relance et entendent mener à bien leurs projets. Néanmoins, la question portant sur les projets prioritaires, il est possible que certains projets de plus petite envergure aient été arrêtés.

Ce constat est visible pour tous les niveaux de collectivités locales, avec une proportion un peu plus importante de projets réduits pour les communes les plus petites.

Au sein des régions, les réponses se divisent entre « aucun impact » et « décalage », les projets diminués ou arrêtés restant minoritaires.

Impact de la crise sanitaire sur les projets prioritaires de Travaux Publics



* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

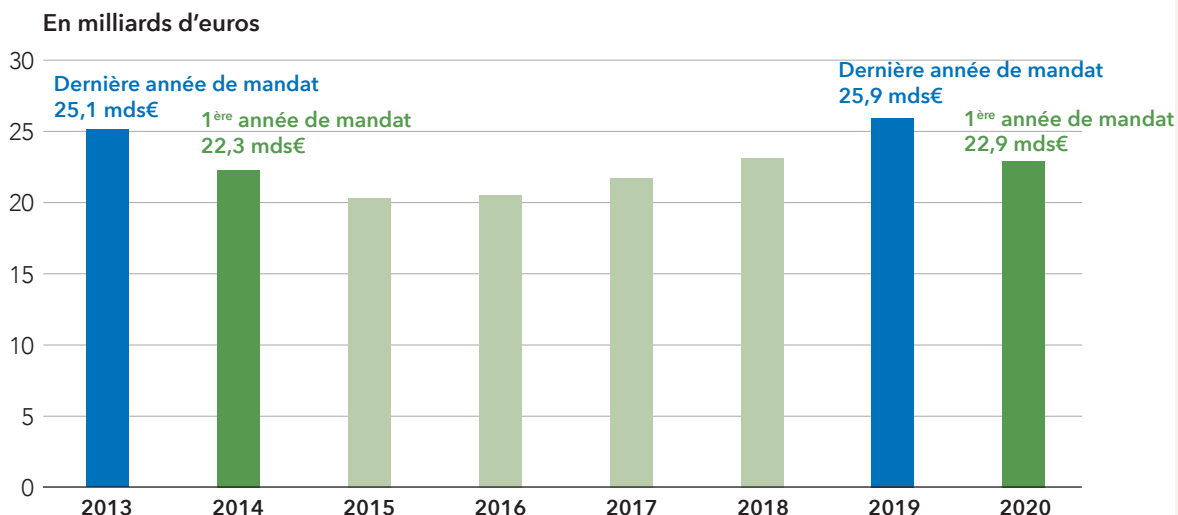
© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Encadré 2

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités locales en 2020 : une baisse de début de mandat fortement accentuée par la crise

En matière de Travaux Publics les collectivités locales et leurs groupements (EPCI à fiscalité propre et syndicats) ont dépensé en 2020 près de 23 milliards d'euros, soit un niveau un peu supérieur à celui observé au début du mandat municipal précédent (22,3 milliards d'euros). Par rapport à l'année précédente, 2019, la baisse est de 11,6 %, soit une baisse comparable à celle de 2014 (- 11,1 %). L'année 2014 avait enregistré une réduction particulièrement forte des investissements car elle cumulait début de mandat et année de baisse de dotations ; l'exercice 2020 conjugue crise sanitaire, décalage du calendrier électoral et début de mandat.

Dépenses de Travaux Publics des collectivités locales et de leurs groupements

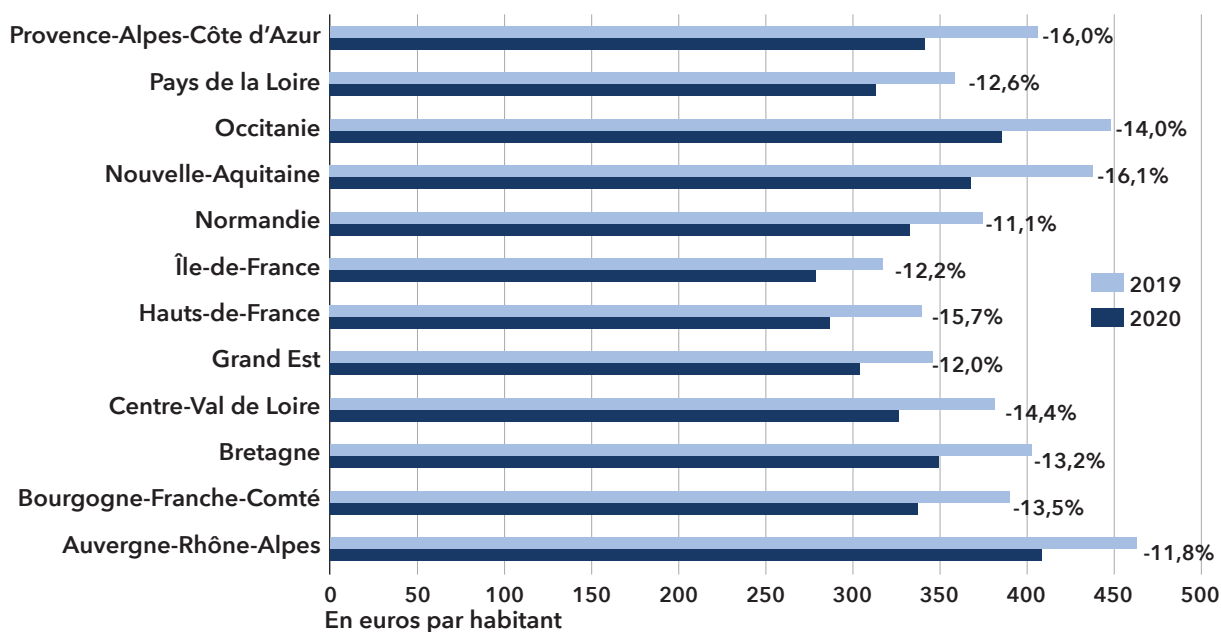


Source : balances DGFIP 2013 à 2020, sélection de comptes dans les nomenclatures comptables pour cibler les dépenses de TP, budgets principaux et annexes

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

La baisse observée se retrouve pour toutes les régions de métropole hors Corse sur une échelle de - 11,1 % à -16,1 %.

Dépenses des collectivités locales en Travaux Publics par région (métropole hors Corse)



Source : balances DGFIP 2019-2020, sélection de comptes dans les nomenclatures comptables pour cibler les dépenses de TP, budgets principaux et annexes

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

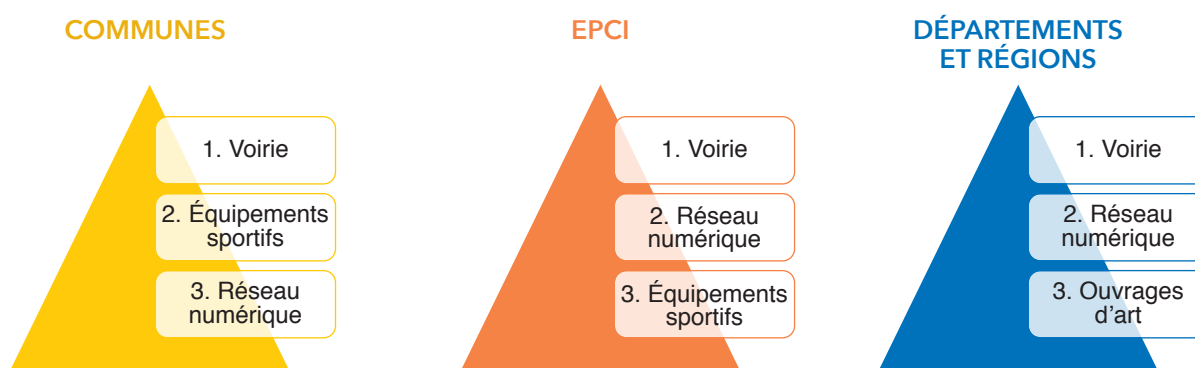
2. Après le rebond, comment aller vers une reprise durable de l'investissement en infrastructures ?

■ Des projets de Travaux Publics prioritairement tournés vers la voirie et la transition écologique

L'enquête a interrogé les collectivités sur leur priorité d'action dans deux domaines : la cohésion des territoires et la transition écologique. Des projets prioritaires ressortent très nettement avec des différences selon les niveaux de collectivités en lien avec leurs compétences.

Cohésion des territoires : une prédominance des projets de voirie dans les communes

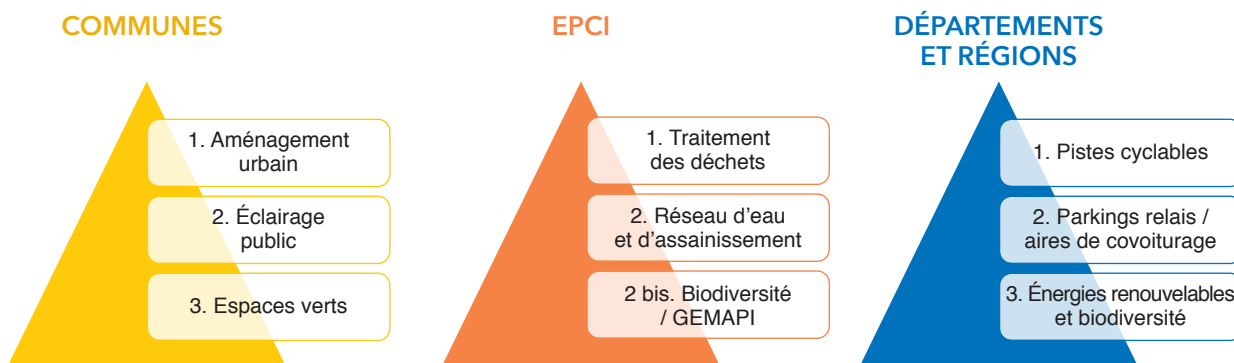
La voirie apparaît, quel que soit le niveau de collectivités, comme le domaine d'intervention le plus important sur les deux années à venir. Il s'agit en effet de la catégorie qui a récolté le plus de qualification « prioritaire » ou « important » parmi les 5 thèmes proposés. Le deuxième thème en revanche varie selon les niveaux, avec tout de même les réseaux numériques sur tous les podiums.



Classement obtenu en fonction du nombre de fois où le thème a obtenu la mention prioritaire ou important par niveau de collectivités interrogées.

Projets en matière de transition écologique : une diversité de situations en lien avec les compétences

En matière de transition écologique, le nombre de thèmes étant plus important (12), la disparité des réponses s'en trouve accrue. Ainsi, le podium est très différent en fonction des niveaux. Cependant, les thèmes de l'aménagement urbain (y compris revitalisation de centre-ville et centre-bourg et réhabilitation de friches), des espaces verts, de l'éclairage public et des pistes cyclables ont obtenu en pourcentage le plus de réponses « prioritaire » ou « important ». À noter que pour les régions, certains projets ne sont pas portés en direct par ce niveau mais font l'objet de subventions ou/et s'inscrivent dans une planification territoriale (ex : plan vélo régional).

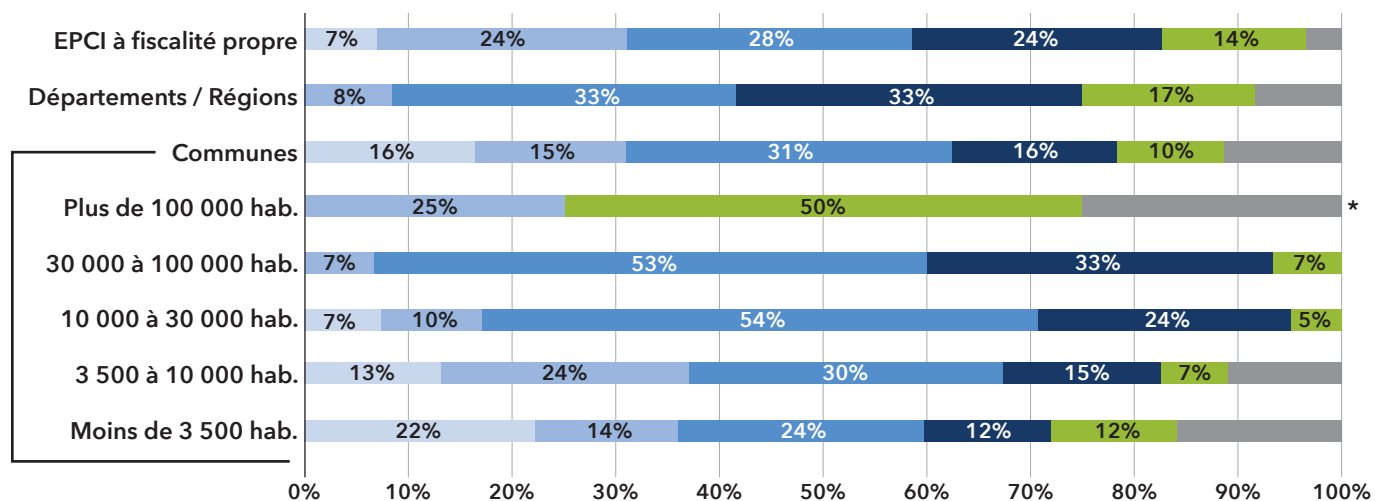


■ Financement : un emprunt en voie de « verdissement »

Une part importante des emprunts dans le financement pour les plus grandes collectivités

Les réponses sont très différentes selon la nature et la taille des collectivités interrogées. Ainsi, pour les départements et les régions, le poids de l'emprunt dans le financement serait pour la moitié d'entre eux supérieur à 30 % et à l'inverse pour 60 % des communes de moins de 3 500 habitants, il serait inférieur à 30 %.

Part estimée du recours à l'emprunt dans le financement des investissements



% des répondants ayant déclaré :

0% Entre 0% et 15% Entre 15% et 30% Entre 30% et 50% + de 50% Ne sait pas

* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTF

Encadré 3

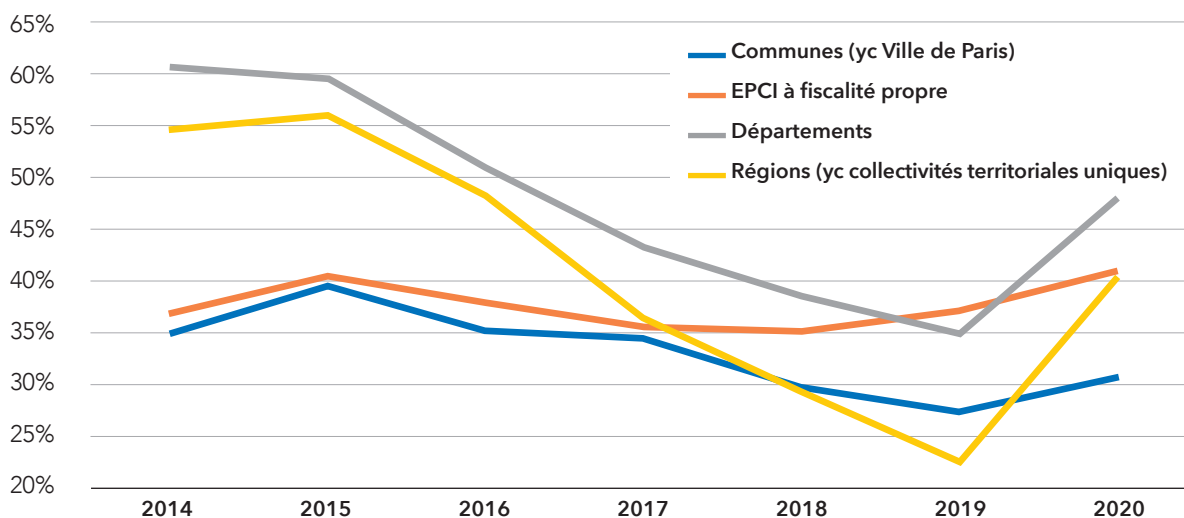
Le poids des emprunts dans le financement : une disparité très marquée selon la taille des collectivités locales

Le constat dressé grâce à l'analyse des réponses de l'enquête est cohérent avec la part de l'emprunt dans le financement des investissements observé sur la période 2014-2020. Au cours des premières années, qui correspondent pour les départements et régions à la fin d'un mandat, ces derniers ont financé très majoritairement leurs investissements par le biais de l'emprunt. Au contraire, pour le bloc communal, le poids de l'emprunt a oscillé en moyenne entre 35 % et 40 %.

Néanmoins, il est intéressant de constater que sur les dernières années, le poids de l'emprunt dans le financement s'est fortement contracté pour les départements et les régions, en lien avec la chute des investissements et malgré un contexte de taux bas, pour ne « ré-augmenter » qu'en 2020. Compte tenu des retours de l'enquête, 2021 pourrait voir se poursuivre cette tendance à la hausse. Concernant le bloc communal, le poids de l'emprunt s'est maintenu pour les EPCI à fiscalité propre entre 35 % et 40 %, mais il s'est abaissé à 30 % pour les communes.

Le poids des emprunts dans le financement : une disparité très marquée selon la taille des collectivités locales

Poids des emprunts dans les dépenses d'investissement (hors dette)

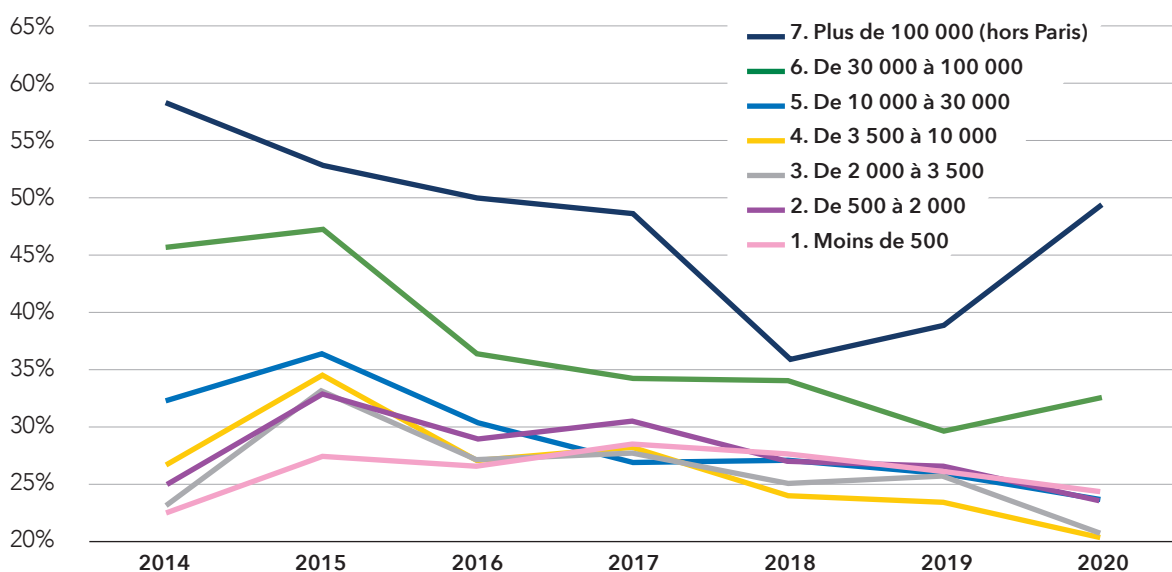


Source : balances comptables 2014 à 2020, DGFIP, budgets principaux et annexes

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Par strate démographique, de grandes disparités sont observables entre les communes. Ainsi, les plus grandes suivent une tendance comparable aux départements et régions : un poids des emprunts dans le financement des investissements très important en début de mandat, puis une baisse importante qui se résorbe en fin de cycle électoral. Pour les strates démographiques les plus petites, la diminution du poids des emprunts observée depuis le milieu de mandat se confirme en 2020 pour atteindre moins de 25 %. Et les résultats de l'enquête laissent supposer une part qui demeurerait faible.

Poids des emprunts dans les dépenses d'investissement (hors dette) des communes par strate démographique

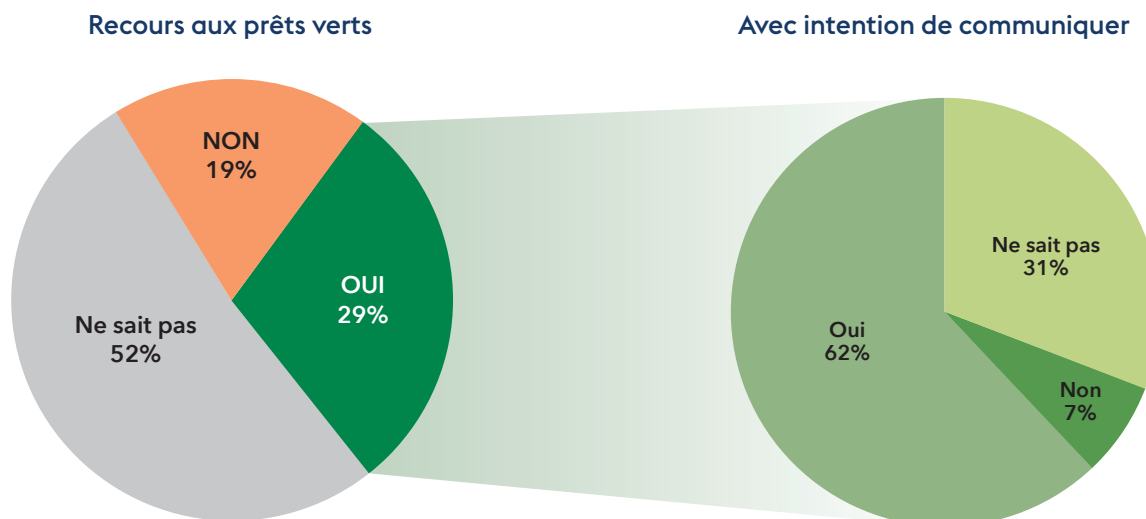


Source : balances comptables 2014 à 2020, DGFIP, budgets principaux et annexes

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Un recours aux prêts verts pour près de 30 % des répondants

Alors que la transition écologique est au cœur des projets d'investissement à venir, cette préoccupation se retrouve également dans le recours accru à des prêts « verts » (cf. encadré 4). Si plus de la moitié des répondants « ne sait pas » s'ils utiliseront cet outil de financement, ils sont près de 30 % à vouloir y recourir et parmi ceux-ci, plus de 60 % souhaitent communiquer dessus.



Encadré 4

Les prêts verts, outil de financement d'investissements durables

Les collectivités locales sont des acteurs de premier plan de la transition énergétique à travers leurs différentes actions en faveur de l'environnement : mobilités propres, eau et assainissement, valorisation des déchets, énergies renouvelables ou encore rénovation énergétique des bâtiments. Pour financer ces actions, de plus en plus de collectivités passent par des prêts « verts ».

Ce sont des prêts classiques qui se définissent par l'affectation à un projet vert (cohérent avec la taxonomie européenne) et surtout par **leur mode de refinancement** : ils sont refinancés via l'émission d'obligations vertes qui mobilisent des investisseurs éthiques soucieux de l'impact de leurs arbitrages.

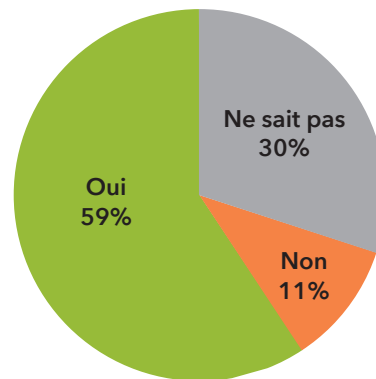
Lors de la souscription du prêt vert, la collectivité s'engage donc à fournir des éléments sur son projet permettant de mesurer son impact environnemental. Ces informations sont en effet attendues par les investisseurs pour mesurer les impacts positifs du financement.

Les prêts verts sont également un élément de communication de la stratégie environnementale de la collectivité car ils s'inscrivent dans une démarche cohérente qui part de la réalisation d'une infrastructure œuvrant pour la transition écologique jusqu'à son mode de financement plus responsable.

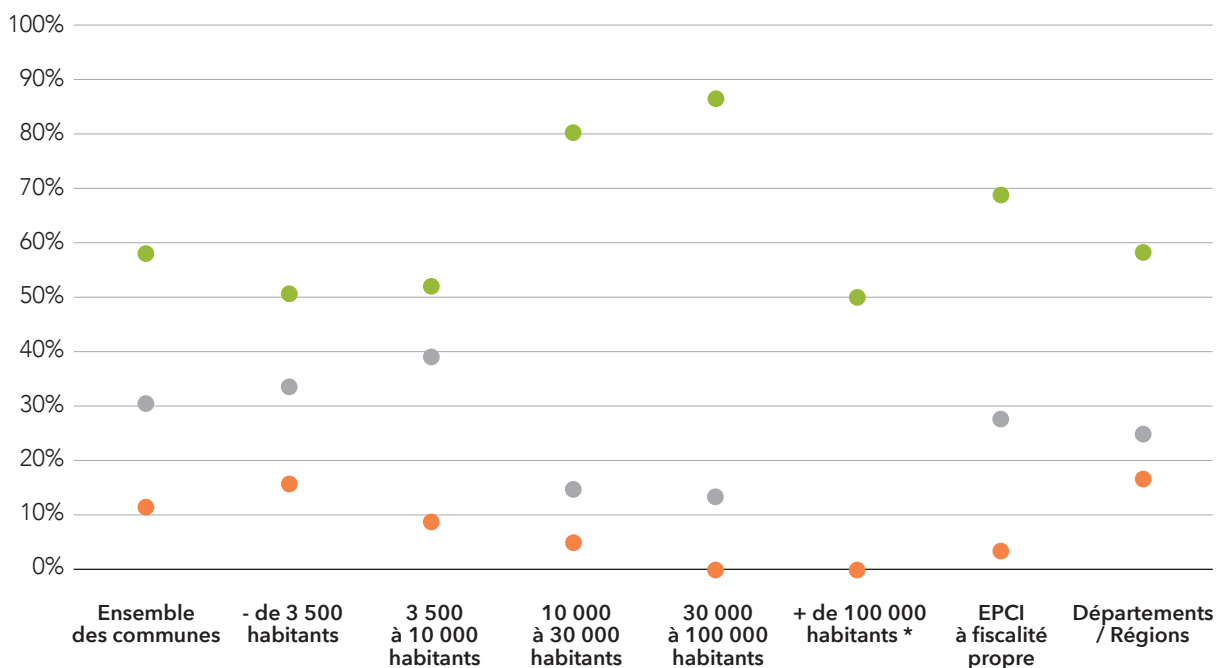
■ Des collectivités locales qui se saisissent des aides exceptionnelles du plan de relance

Dans le cadre du plan de relance, des aides exceptionnelles (cf. encadrés 5,6,8) ont été mises en place pour permettre aux collectivités d'accompagner la reprise. Les collectivités locales semblent dans l'ensemble s'être saisies de cette opportunité puisqu'elles sont 59 % à déclarer y avoir recours. Ce pourcentage atteint même 69 % pour les EPCI à fiscalité propre et respectivement 80 % et 87 % pour les communes de 10 000 à 30 000 habitants et de 30 000 à 100 000 habitants.

Utilisation des aides spécifiques liées au plan de relance



Une utilisation des aides importante pour les EPCI et les communes de 10 000 à 100 000 habitants



% des répondants ayant déclaré : ● Ne sait pas ● Non ● Oui

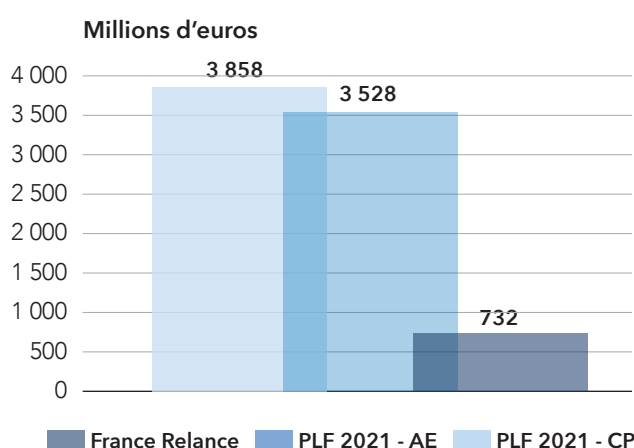
* Données non significatives en raison du faible nombre de réponses

Encadré 5

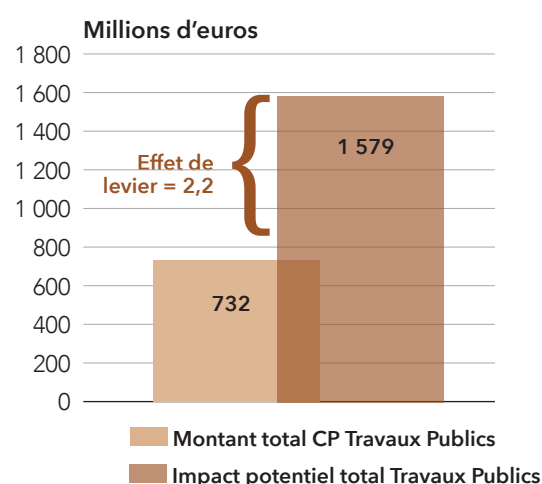
Plan de relance : quelles opportunités pour le secteur des Travaux Publics ?

Le plan gouvernemental de 100 milliards d'euros prévoit un effort de relance de l'investissement en infrastructures à hauteur d'environ 3,9 milliards d'euros, pour l'essentiel sur la période 2020-2022. Si 3,5 milliards d'euros d'autorisations d'engagement (AE) sont annoncés dans le Projet de Loi de Finances 2021, seulement 732 millions d'euros de crédits de paiement (CP) y sont inscrits pour 2021. Le Plan de relance engage donc plutôt des crédits qui ne produiront des effets qu'à moyen terme (majoritairement en 2022 et après). Toutefois, en tenant compte de l'effet de levier généré, l'impact potentiel pour les Travaux Publics est estimé à plus d'1,5 milliard d'euros en 2021. En effet, chaque euro du plan investi en faveur des projets d'infrastructures, engendre plus de 2 euros d'investissement, en tenant compte des différents cofinancements.

Investissements relatifs aux travaux d'infrastructures pour 2021



Impact potentiel du plan de relance pour les Travaux Publics en 2021

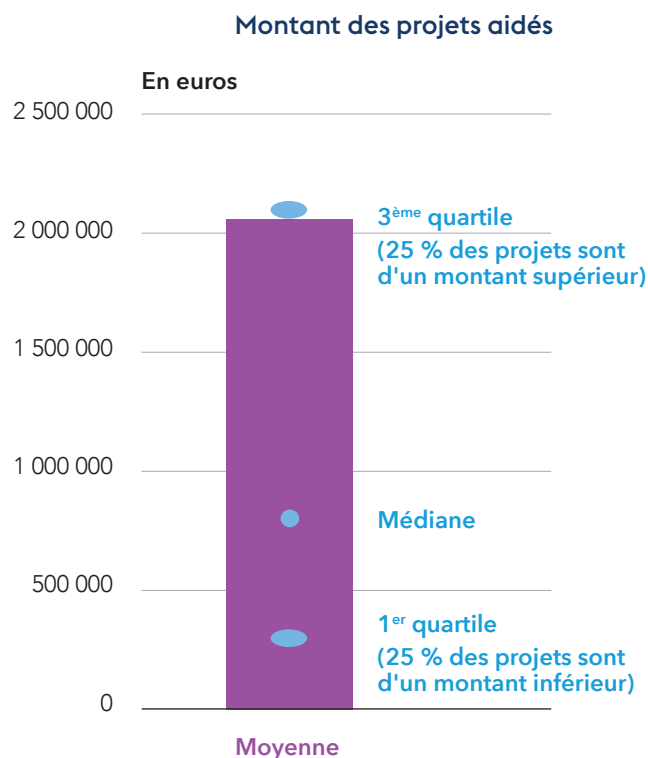


Source : "Plan France relance : L'urgence du soutien à l'investissement en infrastructures", FNTP

Typologie et montants moyens des projets décrits dans l'enquête

Les projets bénéficiant de ces aides exceptionnelles sont principalement orientés vers la rénovation énergétique des bâtiments, la restauration du patrimoine et des bâtiments (dont travaux d'accessibilité) et la voirie. Le montant moyen des projets décrits par les répondants est de plus de 2 millions d'euros avec une médiane à 800 000 euros.

Thématiques	% des projets présentés
Rénovation des bâtiments publics, du patrimoine et accessibilité	31%
TP/ouvrages d'art/voirie/transport	11%
Éducation	11%
Culture, sport et loisirs	10%
Aménagement du territoire/transition écologique/pistes cyclables	11%
Réseaux d'eau	7%
Développement économique	6%
Éclairage public	3%
Social	3%
Numérique	3%
Habitat	3%
Ordures ménagères	2%



Encadré 6

À quels projets bénéficie la DSIL exceptionnelle ? Analyse des engagements 2020

Afin d'inclure les territoires dans la relance et de dynamiser l'investissement des communes et des groupements, l'État abonde la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 950 millions d'euros supplémentaires sur 2020-2021. 575 millions d'euros ont été engagés à fin 2020.

35 % de la DSIL destinée à des projets de TP (**201 M€**)

744 M€ d'investissements TP au total

Effet multiplicateur de **3,7**

Une moyenne de **27 %** de subvention DSIL par projet

Source : "À qui profite la DSIL exceptionnelle ?", FNTF

Les projets aidés participent en grande majorité à la transition écologique des territoires puisque 80 % des projets de Travaux Publics concernent l'eau & assainissement, les mobilités douces et alternatives (pistes cyclables, cheminements piétons, aires de covoiturage, bornes de recharge électrique...), l'aménagement urbain et l'éclairage public. La DSIL permet de financer d'autres types de projets tels que la rénovation des ouvrages d'art, les stations d'épuration ou des projets en lien avec la protection et la restauration des territoires et milieux naturels. Cette dernière catégorie, qui représente 5 % du nombre des projets et 11 % du montant de la DSIL TP, regroupe les travaux de rivières et canaux, les digues et travaux de protection des territoires, les parcs et espaces verts, la restauration des milieux naturels, ainsi que les opérations de désartificialisation et de dépollution.

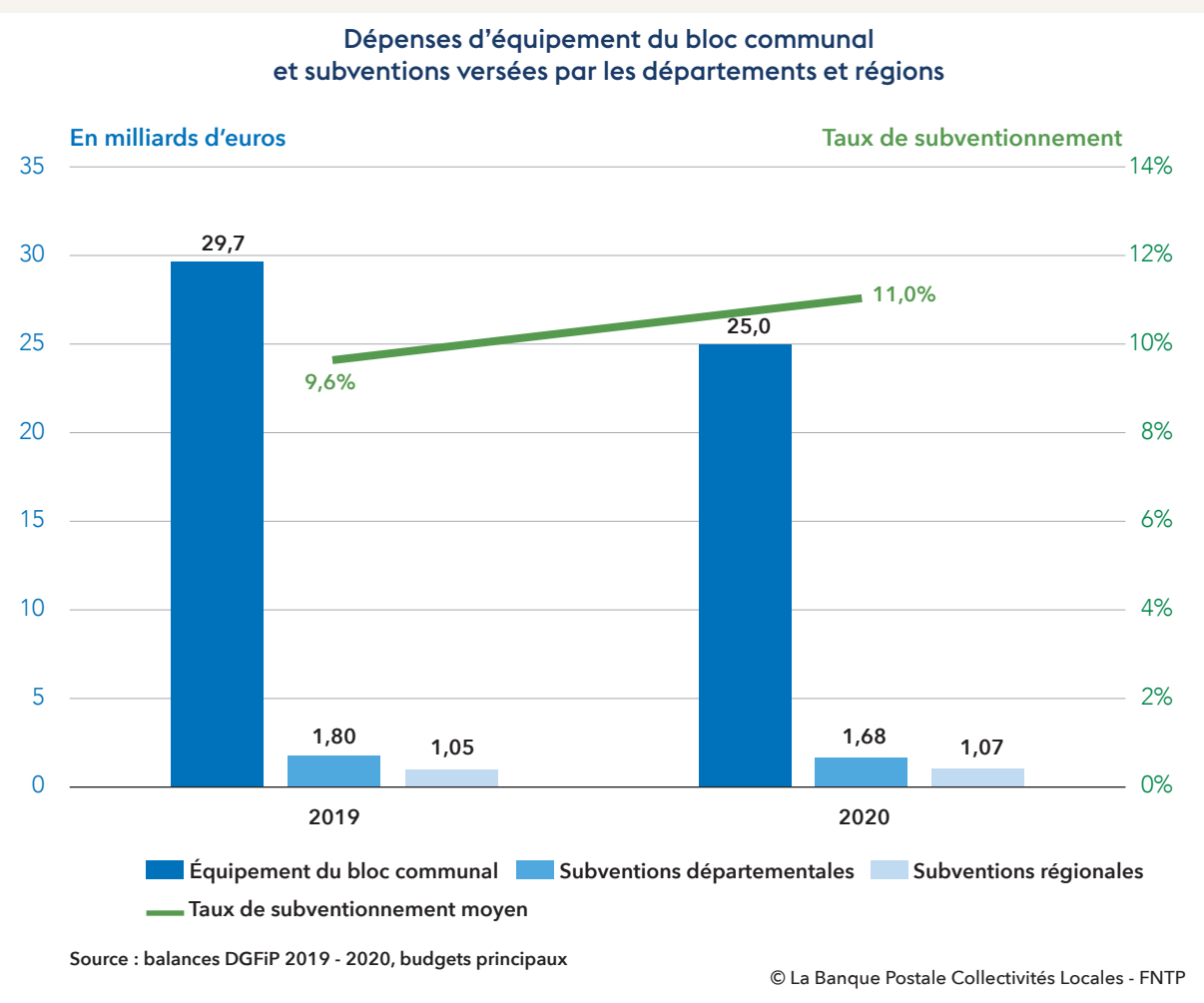
En finançant des projets de mobilité douce, d'eau & assainissement, de génie écologique, de solutions d'éclairage moins énergivores ou d'entretien permettant d'accroître leur résilience, la DSIL finance donc dans une très large majorité des projets liés à la transition écologique.

Les subventions d'investissement des départements et régions, un soutien non négligeable aux projets du bloc communal

Un subventionnement du bloc communal en moyenne de 11 % en 2020

Les départements et les régions peuvent porter des projets d'infrastructures en direct, mais ils apportent surtout leur financement aux projets communaux et intercommunaux. En 2020, leurs aides se sont élevées à 1,7 milliard d'euros pour les départements et 1,1 milliard d'euros pour les régions pour un montant de dépenses d'équipement² du bloc communal de 25 milliards d'euros, soit un financement de 11 %.

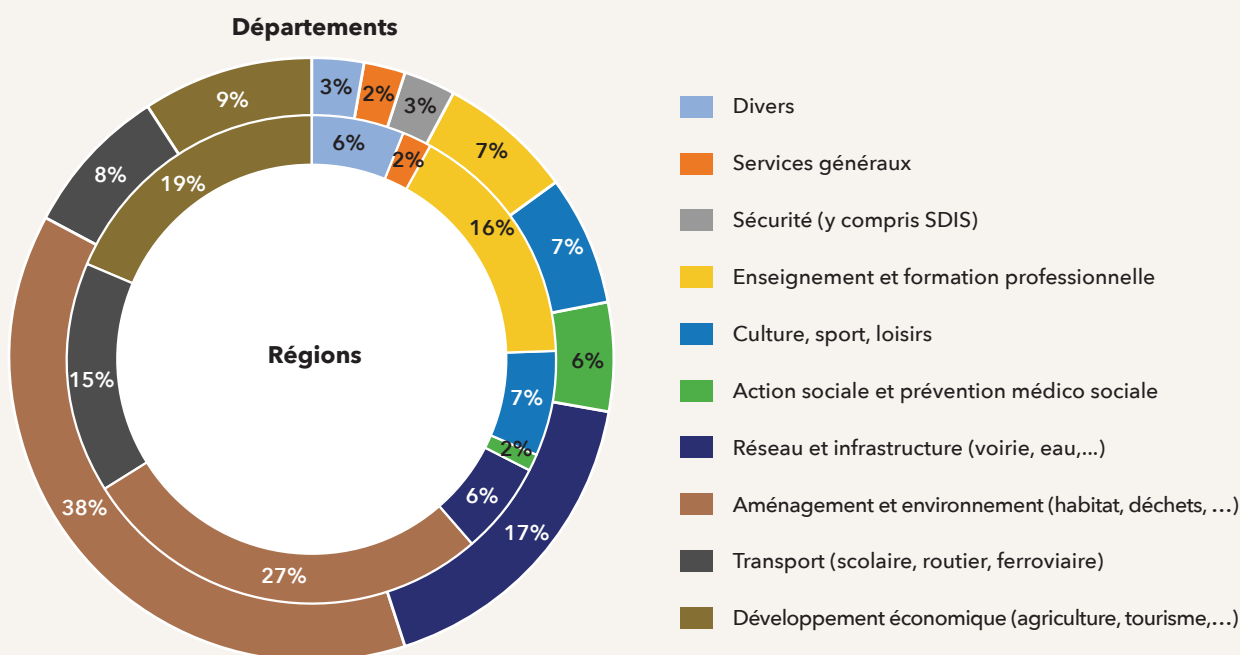
Par rapport à 2019, les subventions versées par les départements au bloc communal ont diminué de 6,4 %, tandis que celles des régions ont augmenté de 1,5 %. Dans le même temps, les dépenses d'équipement du bloc communal ont chuté de 15,6 %, le taux de subventionnement a donc progressé (de 9,6 % à 11,0 %).



Des subventions départementales et régionales à destination de l'aménagement et de l'environnement

Analysés par fonction, le principal domaine d'intervention subventionné par les départements et les régions (tous bénéficiaires confondus) est l'aménagement du territoire avec une part respective de 38 % et 27 %. Pour les départements, vient ensuite la fonction réseau et infrastructure (17 %), tandis que pour les régions, le développement économique (19 %), la formation professionnelle (16 %) et le transport (15 %) se disputent la seconde place.

² Dépenses d'équipement : dépenses d'investissement hors subventions versées et hors remboursement de la dette. Il s'agit ici des dépenses des budgets principaux.

Encadré 7**Répartition des subventions d'équipement 2015-2019 par grandes fonctions**

Source : données fonctionnelles, balances comptables moyenne 2015 - 2019, budgets principaux

© La Banque Postale Collectivités Locales - FNTP

Encadré 8**Guide FNTP : quels financements du Plan de relance pour les territoires ?**

Le redressement de l'économie passe en grande partie par l'investissement public local et c'est le rôle des collectivités de préparer l'avenir de nos territoires, en renforçant leur cohésion et en assurant les transitions écologique et numérique. Pour s'engager dans la relance, les collectivités doivent faire appel à toutes les ressources disponibles. Afin de les accompagner, la FNTP publie un guide des financements mobilisables.

Il comprend des fiches par type d'infrastructures :

- Infrastructures de distribution d'eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales
Stations d'épuration
- Mobilités du quotidien - Développement des pistes cyclables
- Mobilités du quotidien - Développement des transports en commun
- Mobilités du quotidien - Modernisation du réseau routier et renforcement des ponts
- Biodiversité, prévention des risques et renforcement de la résilience
- Installation de bornes de recharge électrique, développement de l'hydrogène
- Résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale
- Numérique et plan THD
- Densification et renouvellement urbain

et des fiches détaillant certains dispositifs d'aide et de soutien :

- Service « Aides-territoires » - Boîte à outil du Ministère de la Transition Écologique
- DSIL
- Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR
- Contrats de plan État-Régions - CPER
- Contrats de relance et de transition écologique - CRTE
- Accompagnement des collectivités en ingénierie

ANNEXE I

Méthodologie

L'enquête a été menée entre mars et mai 2021 par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé par mail à l'ensemble des collectivités locales (communes, EPCI à fiscalité propre, départements, régions). Trois relances ont été effectuées et nous avons bénéficié du soutien du réseau commercial de La Banque Postale et de certaines associations d'élus (que nous remercions) pour faire connaître cette enquête.

Nous avons reçu près de 300 questionnaires dont 289 avec au moins deux questions renseignées.

L'échantillon se répartit comme suit entre niveaux de collectivités locales :

	Nombre de réponses	Poids des communes par strates
Communes	247	100%
- de 3 500 habitants	141	57%
de 3 500 à 10 000 habitants	46	19%
de 10 000 à 30 000 habitants	41	17%
de 30 000 à 100 000 habitants	15	6%
+ de 100 000 habitants	4	2%
EPCI à fiscalité propre	29	
Départements / Régions	13	
Ensemble	289	

Et comme suit entre régions :

	Nombre de réponses
Auvergne-Rhône-Alpes	23
Bourgogne-Franche-Comté	28
Bretagne	18
Centre-Val de Loire	18
Grand Est	36
Hauts-de-France	24
Île-de-France	6
Normandie	7
Nouvelle-Aquitaine	47
Occitanie	38
Pays de la Loire	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24
Ensemble	289

Compte tenu du nombre assez faible de réponses sur certaines strates démographiques et surtout dans certaines régions, les réponses doivent parfois être interprétées avec prudence.

ANNEXE 2

Pour aller plus loin

Publication conjointe FNTP/LBP

Regard sur les infrastructures en région : [site LBP](#) / [site FNTP](#)

12 fiches régionalisées qui synthétisent les données clefs de la région (paysage institutionnel et caractéristiques des communes), recensent les infrastructures du territoire (voirie, gares, réseaux électriques, gaziers, d'assainissement...), présentent le secteur des Travaux Publics et consolident les dépenses en Travaux Publics des différentes collectivités.

Publications de la FNTP

- Plan France relance : L'urgence du soutien à l'investissement en infrastructures (analyse du plan de relance et des impacts sur le secteur des Travaux Publics)
- À qui profite la DSIL exceptionnelle ? (analyse des engagements au 31/12/2020)
- Territoires : vite des projets ! (guide des financements au service des infrastructures de la transition écologique et de la cohésion)

Publications de la Direction des études La Banque Postale - Collectivités Locales

- Note de conjoncture sur les finances locales, septembre 2020 (prévisions 2020 des comptes des collectivités locales et descriptif des mécanismes de soutien aux collectivités locales)
- Prêt vert aux collectivités : optez pour une finance plus responsable avec les prêts verts !
- Regard financier sur les départements, novembre 2020
- DOB en instantané : retrouvez les principales mesures de la LFR n°1 pour 2021 intéressant les collectivités locales (à paraître)

La Banque Postale
Direction des études

CP X 313

115, rue de Sèvres - 75275 Paris cedex 06

Contact : etudes-secteurlocal@labanquepostale.fr

Retrouvez toutes les publications de La Banque Postale :

<https://www.labanquepostale.com/newsroom-publications/etudes/etudes-finances-locales.html>

Et abonnez-vous :

<https://www.labanquepostale.com/newsroom-publications/abonnement-aux-publications.html>

Fédération Nationale des Travaux Publics

3, rue de Berri - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 13 31 44 - Fax : 01 45 61 04 47

Contact : infos@fntp.fr

Pour suivre notre actualité : [@FNTP_info](https://twitter.com/FNTP_info)

